



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION LES AMIS DES HOUCHES

Le Jeudi 7 août 2025 – 16h30 – Espace Animation des Houches

Procès-Verbal

Participants :

Cette Assemblée Générale annuelle étant ouverte à tous, 82 personnes y ont participé, dont 64 membres adhérents de l'Association à jour de leur cotisation.

En outre, 23 pouvoirs avaient été reçus de la part d'adhérents ne pouvant être présents.

Les membres à jour de leur cotisation ont préalablement été convoqués par courrier comprenant notamment l'ordre du jour et les documents annexes à valider en séance.

Conformément à l'article 14 des statuts actuels de l'Association, les délibérations sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés par d'autres membres de l'Association

Accueil et présentation

La réunion commence à 16h45 avec l'accueil et la présentation de cette A.G. par le Président de l'Association Michel BAUJON.

Il souhaite la bienvenue aux participants et les remercie, et il constate la forte affluence à cette A.G. perçue comme un encouragement pour les responsables de l'Association.

Il présente ensuite les 13 membres actuels du Conseil d'Administration :

Perrine ANDRÉ-SELIGNAN, Michel BAUJON (Président), Jean-René FONTAINE, Guy JACQUEMET, Jacques LEVENQ (Trésorier), Elise MARTINI, Vincent MERCIER (Membre du Bureau), Annie PARENTEAU (Responsable Communication), Christian PARMENTIER (Secrétaire), Bernard PONTIER, Dominique SAMSON, Pierre VURPAS, Stefaan DE WOLF.

Ordre du jour

- *Rapports annuels statutaires : moral – d'activités – d'orientation – financier*
- *Proposition de modification des statuts de l'Association*

- *Renouvellement annuel partiel du Conseil d'Administration, élection, et prochaine réunion du C.A.*
- *Points d'informations locales diverses et sur nos actions*
- *Présentation des sujets proposés à Mme le Maire et ses Adjoints pour leur intervention*
- *Prochaines initiatives et dates à retenir*
- *Un échange libre avec Vous sur la vie locale et notre vie associative*
- *Accueil de Mme le Maire et ses adjoints et échange avec eux sur les sujets proposés*
- *Échanges autour d'un pot de clôture convivial vers 19h30*

Présentation du Rapport Moral

Notre Association a été créée en septembre 1966 et nous fêterons ses 60 ans l'an prochain.

Elle aura donc traversé 6 décennies d'activités diverses en maintenant notamment 3 raisons d'être :

- renforcer nos réflexions et nos actions sur les questions environnementales et le cadre de vie,
- développer nos actions de représentativité notamment auprès des Élus de la Commune des Houches,
- maintenir des initiatives de convivialité avec nos adhérents, en les ouvrant plus largement si possible.

Nous comptons 226 adhérents à la fin de l'exercice 2024 pour environ 170 fin 2023.

Nous avons enregistré 18 nouvelles adhésions depuis début 2025 mais quelques défections.

Nous notons maintenant 22 adhérents résidents permanents aux Houches membres de l'Association

C'est une progression souhaitée, encore insuffisante, et nous souhaiterions leur implication dans notre C.A.

Nous sommes nombreux ce soir et nous avons reçu 23 pouvoirs d'adhérents excusés pour cette A.G.

La progression de l'Association se poursuit et elle est due probablement à 4 raisons principales :

- Des efforts importants dans notre Communication, pilotée par Annie, dont nous reparlerons,
- La diffusion de nos réactions, voire nos prises de position, sur les dossiers locaux,
- Des propositions d'initiatives diversifiées, conférences et sorties, en hiver et en été,
- **Vos contributions pour faire connaître l'Association parmi vos proches et dans vos réseaux.**

Cette A.G. est ouverte à Tous nos adhérents bien sûr et aussi à Tous les résidents intéressés.

Afin de mieux comptabiliser les votes des adhérents à l'Association, essai d'une nouveauté :

Utilisation des fiches remises à l'accueil pour les différents votes proposés

Rapport d'activité

Nous avons exprimé nos avis, voire parfois nos prises de positions, sur la vie locale :

- le budget 2025, notamment l'évolution du niveau des investissements,
- le dévissage du budget du chantier de rénovation/extension de la salle Olca,
- la fiscalité locale, notamment le maintien et l'utilisation de la surtaxe de la THRS,
- la décision de restriction des constructions de résidences à Chamonix et son impact à venir,
- la multiplication des constructions de résidences haut de gamme dans tous les quartiers des Houches.

Nous avons apporté une contribution à l'enquête publique sur le projet de protections acoustiques sur un tronçon de la route blanche, que le Commissaire enquêteur a recommandé de suivre dans ses conclusions.

Nous avons également déposé une demande « d'agrément urbanisme » de l'Association à la Préfecture de Haute Savoie, en attente de réponse.

Initiatives depuis la dernière AG

- . Sortie découverte du VerticAlp (funiculaire – train – minifunic) et visite guidée du Barrage d'Émosson - Finhaut (Suisse) (le 12/08/2024),
- . Sortie randonnée vers La Montagne de Péclerey Le Tour (le 22/08/2024),
- . Sortie randonnée raquettes - La vallée de l'Ours du Buet à Vallorcine via Les Granges (le 20/02/2025),
- . Visite guidée et conférence à l'École de physique des Houches (le 15/07/2025),
- . Soirée Cinéma-Débat avec François DAMILANO – Guide et Réalisateur du film « Sophie LAVAUD – Le dernier sommet » (le 23/07/2025),
- . Randonnée – Redécouverte vers la buvette « Les Rochers des Mottets » (le 25/07/2025),
- . Déjeuner convivial au restaurant de l'Hôtel de l'Aiguille du Midi – Les Bossons (le 30/07/2025).

Notre communication : Responsable : Annie PARENTEAU

Annie fait état des différents supports de communication externe déployés par l'Association :

- . Le Site Internet
- . La page Facebook
- . La Messagerie GMail
- . Le flyer annuel de présentation
- . La Lettre des Amis des Houches

Elle rappelle l'importance de notre communication pour le développement et le rayonnement de l'Association. Mais, avec l'appui du Président, elle signale la lourdeur de la tâche et les limites des possibilités pour elle-même et les bénévoles, et fait appel aux bonnes volontés disponibles.

Rapport financier

Rapport financier par Jacques LÉVENQ, Trésorier



<u>COMPTE DE RÉSULTAT</u>	RECETTES	
<i>Responsable : Annie PARENTEAU</i>	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024
Cotisations	2 576,00 €	3 907,00 €
Sortie Verticalp		1 175,00 €
Vente brochure Dans l'Temps et Collecte Caisse de secours Compagnie des guides	164,00 €	103,00 €
Produits financiers	92,24 €	197,99 €
Total	2 832,24 €	5 382,99 €

Rapport financier (suite)



DÉPENSES	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024
Frais de banque	57,30 €	61,65 €
Photocopies	152,40 €	177,96 €
Frais d'envoi	437,54 €	719,45 €
Abonnement "Le Dauphiné"	100,90 €	119,88 €
Site internet	121,11 €	19,95 €
Impression flyers et affiches	845,40 €	422,40 €
Assurances	130,45 €	133,60 €
Conférence et pot AG	352,23 €	564,67 €
Apéritifs repas	420,00 €	560,00 €
Actions d'intérêt général	420,00 €	370,00 €
Sortie Verticalp		1 153,69 €
Remboursement cotisation trop payée		30,00 €
Bulletin municipal et Dans l'Temps	610,00 €	
Perte compte La Poste	1,80 €	
Total	3 649,13 €	4 333,25 €

Rapport financier (suite)



RÉSULTAT	- 816,89 €	1 049,74 €
BILAN		Actif
Crédit Lyonnais	1 528,13 €	2 379,88 €
Livret A LCL	6 791,94 €	6 989,93 €
Total	8 320,07 €	9 369,81 €
		Passif
Réserves	9 136,96 €	8 320,07 €
Résultat	- 816,89 €	1 049,74 €
Total	8 320,07 €	9 369,81 €

Un résultat positif de 1049,74€ dû à l'augmentation du nombre de cotisants ainsi qu'à la majoration du montant des cotisations décidée en 2024.

Rapport d'orientation

Suite à cette Assemblée générale, le prochain C.A. planchera sur ses priorités et les initiatives à prendre. Nous souhaitons bien sûr poursuivre nos efforts pour un développement dynamique de l'Association.

Notre attachement au caractère du village et à son environnement sera sans doute essentiel pour les orienter.

Dans ce cadre, 3 enjeux majeurs nous interpellent depuis plusieurs années :

- L'identité de village familial – village passion n'est-elle pas menacée par son propre développement ?
- Y a-t-il toujours l'attention à l'architecture traditionnelle comme au maintien des derniers agriculteurs ?
- Le changement climatique et les risques qu'il génère ne va-t-il pas bousculer les priorités ?

Nous voulons encourager la participation active de nos adhérents, de VOUS TOUS, dans notre vie associative. Nous reviendrons donc prochainement sur le petit questionnaire que nous vous avons adressé, essentiel dans ce sens.

Nous voulons poursuivre nos efforts pour améliorer toujours la qualité de nos relations avec la Municipalité. Nous nous efforcerons de participer activement à la vie locale et d'exprimer nos avis voire nos positions.

L'approche des élections municipales en mars 2026 nous permettra d'aller à la rencontre des candidats. Sur la base de nos raisons d'être, nous solliciterons leurs avis, leurs engagements, et nous les communiquerons. A ce jour, il semblerait que trois listes seront en compétition en mars prochain.

Nous vous avons informé de la procédure d'inscription sur la liste électorale des Houches si vous le souhaitez. Guy JACQUEMET présente un argumentaire permettant d'envisager cette possibilité, en particulier une procédure de procuration.

Vote des rapports présentés

- . Rapport moral et d'activité : **adopté à l'unanimité**
- . Rapport financier : **adopté à l'unanimité**
- . Rapport d'orientation : **adopté à l'unanimité**

Vote des montants des cotisations à l'Association

Proposition du maintien pour 2026 des cotisations actuelles :

- 25 € pour les cotisations individuelles
- 30 € pour les cotisations des couples

Encouragement à régler les cotisations via Hello Asso sur Internet
Intérêts : simplicité – gratuité – carte d'adhérent - gestion

adopté à l'unanimité

Modification des statuts de notre Association

La nouvelle version de statuts remplaçant ceux de septembre 1966 a été régulièrement adressée aux membres avec la convocation à cette Assemblée Générale.

Le Président présente les principaux changements, l'objet et les conditions d'adhésions notamment. Il est précisé que ces nouveaux statuts prévoient l'élaboration d'un Règlement intérieur, susceptible d'être présenté à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale.

adopté à l'unanimité

Renouvellement du Conseil d'Administration

Renouvellement des mandats des 7 membres actuels élus en 2022 :

Perrine – Jacques – Élise – Annie – Bernard - Pierre - représentent leur candidature

Stefaan ne souhaite pas renouveler son mandat

adopté à l'unanimité

Nouvelles candidatures présentées pour un mandat de 3 ans :

Juliette VIALA présente sa candidature (absente excusée pour raisons professionnelles)

Emmanuel FRAISSE présente sa candidature (présent parmi nous)

adopté à l'unanimité

Le nouveau Conseil d'Administration, sera en place à l'issue des élections lors de cette A.G.
Prochaine réunion le vendredi 22 Août à 18 h à l'Espace Animation, en présentiel et en visio.

Infos locales : *Par Vincent MERCIER, Membre du Bureau*

- La modification du Plan Local d'Urbanisme à Chamonix : impacts sur Les Houches ?

- Objectifs du PLU de Chamonix :
 - PLU 2005 obsolète
 - Répondre aux Pressions Touristiques et Immobilières (Crise du logement)
 - S'adapter au changement climatique
 - Maintenir l'accès au logement permanent (1000 logements permanents en 10 ans)
 - Diversifier l'économie (Artisanat, Menuiserie ..)
 - S'inscrire dans le nouveau cadre juridique (Grenelle, ALUR..)
 - Calendrier:
 - Mars 2025 : Projet V1
 - Avril – Juillet 25: Consultation
 - Janvier 2026 : Approbation

Mesures clés du PLU 2025

- ZAN: ZÉRO ARTIFICIALISATION NET
 - ZAN= 0 en 2050
 - Réduction de 50% de la consommation foncière en 2025-34 vs 2011-20 (limitation à 12,4 Ha).
 - LOGEMENT
 - Dans les zones urbaines destinées à l'habitat, seules les résidences principales sont autorisées (Application de la loi Le Meur (2024)).
 - Objectif : 1 000 logements permanents en 10 ans.
 - Les résidences secondaires existantes sont maintenues, mais leur usage locatif de courte durée est encadré depuis mai 2025.
- INFRASTRUCTURE HÉBERGEMENT / HOTELS
 - Hôtels : Aucun nouveau projet d'hôtel, résidence ou grande infrastructure touristique autorisé
 - Possibilité de 20 % d'extension pour loger les saisonniers et actifs.

Observations & Questions

- Un PLU Chamoniard Volontariste/ Radical...
- ...Mais révision au niveau Communal ou Intercommunal ?
- ...Absence de SCOT (Schéma de Cohérence et de Coordination du Territoire)
- ...Faible prise en compte des risques naturels, glaciaires et du changement climatique
- ...Pas de modèle global et dynamique :
 - Activités hiver/été
 - <-> Volumétrie ?
 - <-> Équipements & Infrastructures
 - <-> Population saisonnier/permanents/secondaire

En ce qui concerne Les Houches, seuls des travaux de toilettage du PLU ont été entrepris.

Prochaines initiatives prévues :

Jeudi 14 août :

Conférence-débat avec Luc MOREAU – Glaciologue

Thème : « 2025 Année internationale de la préservation des glaciers »

Rendez-vous à 18h à l'Espace Animation des Houches

Une sortie randonnée le vendredi 22 août, à préciser.

Présentation des initiatives proposées par d'autres Associations partenaires

(ARVAC - Association des Résidents de la Vallée de Chamonix, AIRAP – Association d'Information sur les Risques d'Avalanches et leur Prévention, INSPIRE).

ACCUEIL DE Mme LE MAIRE DES HOUCHES ET SES ADJOINTS à 17h45

- Madame Ghislaine BOSSONNEY
Maire des Houches, Vice-Présidente de la Communauté de Communes
- Monsieur Patrick VIALE
Premier Adjoint en charge des travaux, des bâtiments et de la voirie
- Monsieur André COMPAGNON
Adjoint en charge de l'urbanisme, du P.L.U., de la police et de la circulation

Sujets proposés à Mme le Maire et ses Adjoints lors de leur intervention :

- 1 - Vision de la Municipalité des Houches à moyen terme (10 ans ou plus)
- 2 - Impact des restrictions des constructions de résidences à Chamonix sur Les Houches
- 3 - Multiplication des constructions résidentielles haut de gamme aux Houches
- 4 - Salle Olca : avancement du chantier et fonctionnement / gestion du futur ensemble
- 5 - Évolution des autres chantiers en cours (paravalanche, passerelle, etc)
- 6 - Infos sur l'avancement du projet de restauration de l'église
- 7 - Inquiétude sur la dégradation de la chapelle de la Griaz
- 8 - Projets à venir jusqu'à la fin du mandat en mars 2026
- 9 - Fiscalité locale, maintien de la surtaxe de 60% de la THRS et son utilisation
- 10 - Suites au rapport du Commissaire enquêteur sur la protection acoustique de la RN 205
- 11 - Avancement du projet d'approvisionnement en eau du haut de Coupeau / Betty et de raccordement au réseau d'assainissement
- 12 - Préservation de ce qui reste de l'agriculture, du « capital nature »

Intervention des Élus de la Commune des Houches lors de l'Assemblée Générale du 7 août 2025

- *Madame Ghislaine BOSSONNEY*
Maire des Houches, Vice-Présidente de la Communauté de Communes
- *Monsieur Patrick VIALE*
Premier-Adjoint en charge des travaux, des bâtiments et de la voirie
- *Monsieur André COMPAGNON*
Adjoint en charge de l'urbanisme, du P.L.U., de la police et de la circulation

Présentation et « modération » : Michel BAUJON et Vincent MERCIER

Michel BAUJON ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux Élus et les remercie de leur participation. Il rappelle l'importance de maintenir des relations constructives entre Élus et Associations et il souhaite des relations de qualité et de confiance.

Il fait part aux Élus du développement de l'Association, de sa vitalité et de son dynamisme. Il présente l'organisation pour cette séance d'échanges et si possible un timing.

Vincent MERCIER questionne ensuite sur la vision de l'évolution de la Commune à 10-15 ans.

En réponse, **Mme le Maire** souligne l'engagement municipal depuis 2020 malgré les crises (sanitaire, géopolitique, inflation). Son mandat est en cours jusqu'en mars 2026.

Concernant la vision à 10-15 ans : pas de plan défini présenté, chaque candidat aux prochaines élections municipales portera son propre projet (période préélectorale à partir de septembre 2025).

Concernant l'Urbanisme et le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

- **PLU 2017** : document principal de l'urbanisme, modifié deux fois.
 - **Modification n°1** : mise à jour suite à recours, introduction de la règle des **25 % de logements à prix maîtrisé** (env. 4 500 €/m² HT, contre 8 à 10 000 €/m² sur le marché).
 - **Modification n°2** : pérennisation des 25 %, ajustement des règles et limitation de l'emprise au sol dans certaines zones.
 - **Population** : 3 050 habitants en 2020 → 3 600 aujourd'hui (+20 %), entraînant de nouvelles obligations réglementaires.
 - **OAP ("dents creuses") ou Orientation d'Aménagement programmée** : difficultés à urbaniser car plusieurs propriétaires doivent s'entendre, souvent impossible. Exemple : OAP de Bellevue, prévue pour 300 lits touristiques, réduite à 100 lits.
 - Refus d'une révision complète du PLU pour éviter un **PLUI (intercommunal)** jugé trop complexe et lent.
 - Opposition à l'élargissement du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) à trop de communes (jusqu'à 60), jugé ingérable.
-

Les grands projets communaux

OLCA (salle polyvalente)

- Coût prévisionnel annoncé **9,1 M€ HT** (*malgré un budget voté pour 2025 à hauteur d'environ 13 M€ TTC !!!*), dont 50 % financés par subventions (Région, Intercommunalité entre autres).
- Emprunt prévu : 3,5 M€, et le reste en autofinancement.
- Dépassements : +150 000 € pour études et adaptations techniques (stabilité du sol, contraintes architecturales).
- Gains environnementaux grâce à la réhabilitation plutôt que reconstruction :
 - **1700 t** de béton conservées,
 - 1 512 t de CO₂ économisées (équivalent à 4 700 km en voiture thermique par habitant ou 1 an de chauffage pour la commune).
 - Consommation énergétique réduite de 54 % pour un bâtiment plus grand.
- Ouverture prévue : fin juillet / début août 2026.
- Capacité : **1400 places** debout.
- Gestion culturelle et congrès : intercommunale (modification statutaire prévue). Les associations communales y seront relogées.
La vocation de la salle OLCA est de nature culturelle, donc il n'est pas prévu de rentabilisation de l'espace. En outre, la programmation d'artistes renommés ne peut être envisagée compte-tenu des limites de la salle (!!!).

Paravalanche du Bourgeat

- Première tranche : surélévation de 3 m (enrochement), 50 000 m³ de matériaux déplacés.
- Construit en 1999, a montré ses limites lors d'une avalanche en 2018.

Passerelle de la Griaz

- Inauguration le 19 août 2025.
- 40 m de long, 11 m de haut, 80 cm de large.
- Intercommunale, relie Les Houches à Chamonix pour piétons.

Presbytère

- Réhabilitation complète (toiture, 4 logements dont 3 déjà occupés).

Ruisseaux et torrents

- Curage du Tacconnaz et du Bourgeat après crues du 21 juillet.

Église des Houches et Chapelle de la Griaz

- La mission de maîtrise d'œuvre et de diagnostic concernant le projet de restauration de l'Église des Houches vient d'être adoptée en Conseil municipal
- L'achat d'une parcelle de terrain pour le déplacement de la route et du mur de clôture de la propriété voisine sont en cours en vue des travaux de protection de la Chapelle de la Griaz.

Voirie et trottoirs

- RD5 : nouveaux trottoirs sur 450 m pour relier Les Houches à Servoz.
- Route des Trabets : trottoirs côté gauche vers le téléphérique et commerces.

Problèmes ponctuels

- **Camping-cars et vans** : difficulté d'interdire le stationnement aux vans (assimilés à des voitures). Solutions envisagées : portiques à hauteur limitée (1,90 m ou 2,00 m).
 - **Torrent du Bourgeat** : absence d'eau due à la perméabilité du sol et captages hydroélectriques.
-

Fiscalité locale

THRS (taxe d'habitation sur résidences secondaires)

- **Taux majoré : + 60 %** (max légal), soit env. **910 € / an x 3 exercices selon les tableaux de la Direction des Finances Publiques** (communiqués par la Mairie)
- Produit annuel \approx **800 000 €** selon Mme le maire (!!!) :
- Utilisation : financement des travaux du presbytère (*autres projets de logements ?*).

Autres prélèvements et pertes pour la Commune

- **DILICO** : -127 000 € (prélèvement par l'État).
 - **FPIC** : baisse de 300 000 € sur 4 communes.
 - **DGF** : -36 000 €.
 - **Exonérations fiscales** (TH et foncier) : -185 000 €.
 - **Total pertes annuelles** \approx -400 000 € pour Les Houches.
-

Échanges avec le public

- Question sécurité chapelle de la Griez : envisager de retirer une plaque béton dangereuse.
 - Question taxe de séjour : pas encore de détails donnés.
-

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président Michel BAUJON clôture la séance vers 19h45

Il rappelle les dates des prochaines initiatives proposées par l'Association

Il invite tous les participants à partager un pot convivial et à poursuivre les échanges à l'extérieur

De nombreux adhérents, ainsi que les Élus, participent à ce moment de convivialité.

Note : Pour en savoir plus sur le déroulement de cette Assemblée Générale du 7 août 2025, voir le diaporama de sa présentation disponible sur notre site Internet.
